



RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00174
Numéro SIREN : 451 987 804
Nom ou dénomination : SARL DOMA

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2017 sous le numéro de dépôt 218

REÇU LE

15/01/2017
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

DOMA

5 AVENUE CHARLES BRAS

77184 EMERAINVILLE

SIRET: 45198780400015

APE: 703A

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

DOCUMENTS ANNUELS

DOMA

ETATS FISCAUX

Désignation de l'entreprise		DOMA		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		5 AVENUE CHARLES BRAS		77184 EMERAINVILLE	
Numéro SIRET *		4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31/12/2015	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	150 000	030	27 892
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	150 000	048	27 892
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	64 638	074	64 638
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	25	086	25
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	64 664	098	64 664
Total général (I + II)		110	214 664	112	27 892
PASSIF				Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	22 500		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131			
	Report à nouveau	134	-36 673		
	Résultat de l'exercice	136	-9 169		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	-23 342		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	35 882		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	93 534		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)	169	80 698		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	210 115		
Total général (I + II + III)		180	186 772		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise DOMA

Néant *

- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
					217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 027	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	5 142	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	3 000	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	262
Total des charges d'exploitation (II)						264	9 169	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-9 169	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		
	Produits exceptionnels				(IV)	290		
	Charges financières				(V)	294		
	Charges exceptionnelles				(VI)	300		
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-9 169	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	9 169	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Dont Divers	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. quaterdecies)	127		ZRR (44. quinquedecies)	138			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
Dont Divers	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354	9 169	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière : (Entreprise I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables: * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	9 169

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302, septies
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : DOMA

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	30 000	422		424		426	30 000				
	Constructions	430	120 000	432		434		436	120 000				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	150 000	492		494		496	150 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	24 892	522	3 000	524		526	27 892				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	24 892	572	3 000	574		576	27 892				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591			
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 392, 3^{ème} phrase
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DOMA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	47 022
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	47 022
Déficits de l'exercice	860	9 169
Total des déficits restant à reporter	870	56 191

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3211-1 du Code des Transports)	800	

VI DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : <u>DOMA</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2015</u>		et clos le : <u>31/12/2015</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation.		153	
TOTAL 1		144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxe sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.I. P.P		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1-TOTAL 2		137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel*		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant
Néant

*

N° de dépôt

E 000000 0000 00

31/12/2015

N° SIRET

4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5

D 0000 00000 00 0'0000000000

DOMA

A 000000 (voie)

5 AVENUE CHARLES BRAS

C 000 000000

77184

V 0000

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

0

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

1500

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

ME

Nom patronymique

CHOLLET

Prénom(s)

EMMNAUELLE

Nom marital

GERANTE

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

750

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

ROUTE DU MOULIN

Code Postal

21140

Commune

PONT ET MASSENE

Pays

FR

Titre (2)

ME

Nom patronymique

CHOLLET EPOUSE BONFILS

Prénom(s)

DOMINIQUE

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

750

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

IMPASSE DU PARTIS

Code Postal

21140

Commune

PONT ET MASSENE

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *
Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2015

N° SIRET

4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DOMA

ADRESSE (voie)

5

AVENUE CHARLES BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

N° de dépôt

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2015 et clos le 31/12/2015 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐

A IDENTIFICATION

DOMA

Adresse du siège social

destinataire

5 AVENUE CHARLES BRAS
77184 EMERAINVILLE

651 308453 45198780400015
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

Le téléphone :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

LOUEUR EN MEUBLEE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal

1 Bénéfice imposable au taux de 33,33 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 9 169

2 Plus-values

2 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Résultat net de la concession et de la sous concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n°2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art.244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité Territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

AFIREC

53 RUE CARDINET

75017 PARIS

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

N° d'agrément du CGA :

Date : 30/04/2016

Lieu : EMERAINVILLE

Qualité et nom du signataire :

Emmanuelle CHOLLET

Gérante

Tél :

CGA ☐ Viseur Conventionné ☐

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	DOMA 31/12/2015
---	--------------------

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ⁴	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁵	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁶ (à préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁷	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis ⁸	Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2016)

Désignation de l'entreprise DOMA

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2015

H – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

I – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisées au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise DOMA

Adresse 5 AVENUE CHARLES BRAS

77184

EMERAINVILLE

du 01/01/2015

au 31/12/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Emmanuelle CHOLLET Gérante			
À <u>EMERAINVILLE</u> le _____ Signature : _____			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

DOMA

Clôture au: 31/12/2015

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL****Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

DOMA

5

AVENUE CHARLES BRAS

77184

EMERAINVILLE

45198780400015

703A

PARTICIPATIONS DETENUES PAR D' AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE

Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de particip.	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de particip dans la sté

DOMA

Clôture au: 31/12/2015

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL****PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D' INNOVATION**

Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L' EXERCICE

Nature de l' opération	Nom et adresse de l' acheteur/ souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de Participation

DOMA

Clôture au: 31/12/2015

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT****Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

DOMA
5 AVENUE CHARLES BRAS
77184 EMERAINVILLE

Numéro SIRET du principal établissement

45198780400015

Code APE

703A

Adresse du siège social si différente

Résultats de l'exercice

Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs Dont plus-value nette à court terme	
Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
Plus-value nette à long terme de l'exercice	
Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

Bénéfices soumis au taux réduit

Montant maximum exigible au taux réduit: 38120 Euros x durée de l'exercice en mois /12	
Dont plus-value nette à court terme imposable	
Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	

Total**Bénéfices soumis au taux normal****Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%**

société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Emerainville

téléphone 01 64 61 09 45

portable 06 19 86 77 39

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2015

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2015**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2015, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0 euros**.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- autres charges externes	1 027 euros
- impôts, taxes et versements assimilés	5 142 euros
- rémunération du personnel	0 euros
- charges sociales	0 euros
- dotations aux amortissements	3 000 euros
- charges financières	0 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un déficit de **9 169 euros**, avant imputation des déficits antérieurs.

société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Emerainville

téléphone 01 64 61 09 45

portable 06 19 86 77 39

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un **déficit de 9 169 euros**.

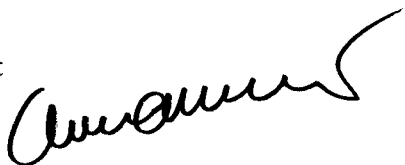
Report à nouveau du déficit.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

À Emerainville, le 29 Décembre 2016

Le gérant



société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Emerainville

téléphone 01 64 61 09 45

portable 06 19 86 77 39

ANNEE 2015

AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat déficitaire de **9 169** euros en compte de report à nouveau.

La gérance

